

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



SYLV'ACCTES

DES FORÊTS POUR DEMAIN



ASSOCIATION RECONNUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'ÉDITO

DES FORÊTS POUR DEMAIN

NOS TEMPS FORTS 2021

ZOOM SUR LE PARTENARIAT GROUPAMA-SYLV'ACCTES

SYLV'ACCTES : MISSION & ACTIONS

LES TRAVAUX SYLVICOLES ACCOMPAGNES PAR SYLV'ACCTES

NOTRE GOUVERNANCE

NOS PARTENAIRES

CHIFFRES CLÉS

NOTRE BILAN FINANCIER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



L'EDITO

Raymond VIAL,
président de Sylv'ACCTES

Avec, désormais, une cinquantaine de collectivités partenaires, près d'un vingtaine d'entreprises engagées et deux nouvelles régions (Occitanie et Grand Est) en cours d'expérimentation, notre association poursuit son évolution de façon progressive et maîtrisée. Sur le terrain, les premiers travaux forestiers de Sylv'ACCTES en Occitanie seront portés avec Fondation de France.

Cette année a été marquée par plusieurs décisions importantes pour l'avenir de Sylv'ACCTES. Tout d'abord, notre association a souhaité renforcer ses moyens humains pour, à la fois, améliorer sa capacité d'action et la visibilité de notre association.

Comme vous le découvrirez au cours de la lecture, Sylv'ACCTES a accompagné, depuis sa création en 2016, près de 5 000 hectares de travaux forestiers. Pour garantir la qualité des projets accompagnés, notre association fait contrôler chaque année 30% des dossiers financés. Aussi, un nouvel appel d'offres a été conduit avec succès pour contractualiser cette mission sur les cinq prochaines années avec un prestataire spécialisé.

Lors de notre assemblée générale tenue à Saint-Gervais-les-Bains, les membres de Sylv'ACCTES ont également entériné la création du Cercle des Entreprises pour la Forêt. J'ai ainsi eu le plaisir d'accueillir M. David Bosch, président de la société SDCC, au sein de notre conseil d'administration en tant que représentant des entreprises partenaires de Sylv'ACCTES.

L'activité événementielle, toujours perturbée par la pandémie, nous a contraint à reporter notre Course d'Orientation Solidaire prévue en septembre, en Auvergne avec la ville de Volvic, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et la Société des Eaux de Volvic... A tous nos participants, soyez rassuré : ce n'est que partie remise !

Enfin, d'autres projets ont vu le jour en 2021. Comme le livret pédagogique *J'aime ma forêt®*, élaboré en partenariat avec la Charte Forestière Bas Dauphiné Bonnevaux ou encore la création du sentier de la forêt vitrine avec nos partenaires, Liqueurs Chartreuse et le Parc Naturel Régional de Chartreuse. Autant d'occasion de parler de la forêt, et de la nécessité de la préserver pour la richesse qu'elle constitue au cœur des territoires.



Raymond VIAL,
président de Sylv'ACCTES

À la suite des élections régionales de cette année, M Raymond Vial a été à reconduit dans ses fonctions de représentant du Conseil Régional par une délibération en date du 19 juillet 2021. M. Raymond Vial a été réélu président de Sylv'ACCTES lors du conseil d'administration de l'Association du 26 novembre 2021. Ont également été réélus dans leurs fonctions : MM. Pierre ATHANAZE et Thierry de LIGNEROLLES, respectivement secrétaire et trésorier de Sylv'ACCTES.



« L'adaptation au changement climatique est un défi posé à l'humanité. De la qualité des réponses qui seront apportées, dépendra la pérennité de nos sociétés. »

Cette réflexion impose la remise en question de certains modèles de développement mais aussi de certaines fonctions assignées aux écosystèmes, supports de notre avenir.

Les forêts sont, après les océans, les plus importants puits de carbone.

Elles absorbent 19% des émissions mondiales anthropiques annuelles de gaz à effet de serre.



Le groupe d'experts International sur l'Evolution du Climat (GIEC) propose dans son sixième rapport, des préconisations sur l'adaptation des peuplements forestiers. On retiendra :

- La diversification et l'ajustement de la composition des espèces d'arbres pour renforcer la résilience, et la gestion des risques accrus liés aux parasites et aux maladies ainsi qu'aux incendies de forêt ;
- L'amélioration de la durabilité des forêts gérées, qui permet généralement d'assurer la résilience des stocks et des puits de carbone ;
- La coopération et la prise de décision inclusive avec les communautés locales qui font parties intégrante de la réussite de l'adaptation des forêts dans de nombreuses régions.

On trouve de nombreuses résonances dans ces préconisations avec le mode d'action de Sylv'ACCTES. Rappelons que depuis son origine, Sylv'ACCTES a pour objet d'accompagner l'acte de gestion forestière vertueuse dans une dynamique intergénérationnelle. Son objet est donc technique et appelle un domaine d'expertise : celui de la sylviculture, savoir-faire séculaire en France (ordonnance de Brunoy de 1346 : « [...] Que les forêts se puissent perpétuellement soutenir en bon état »). L'objet de la structure se veut vertueux pour la planète, l'environnement et la Nation par la production de biens (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie...) et services (biodiversité, paysages, qualité de l'air, de l'eau...). ».

Le 16 février 2018, l'association Sylv'ACCTES a bénéficié d'un rescrit fiscal délivré par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Ce rescrit a établi que l'association est un organisme d'intérêt général œuvrant à la défense de l'environnement naturel.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



NOS TEMPS FORTS

5 NOUVEAUX TERRITOIRES

- PNR des Monts d'Ardèche
- Cluses Arves et Montagnes du Giffre
- Monts et coteaux du Lyonnais
- Bassin de Bourg-en Bresse
- Tarentaise Vanoise

MECENATS ET PARTENARIATS LES CHOIX DE SYLV'ACCTES

Si le mécénat consiste pour une entreprise à effectuer un don en numéraire, en nature ou en compétences, à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie équivalente, le partenariat, sponsoring ou parrainage, est un soutien d'une entreprise à un bénéficiaire, qui vise à promouvoir son image.

Sylv'ACCTES a ainsi validé plusieurs partenariats en raison de leur caractère en adéquation avec l'objet de l'Association : l'entreprise engagée Vois-Là a reversé 1% de ses ventes à Sylv'ACCTES. L'entreprise MBACI a offert des sacs à dos, issus de bouteilles plastiques rPET recyclées, créés, conçus et fabriqués dans son atelier savoyard. La micro-brasserie auvergnate, La brasserie Louys, a reversé une partie des ventes de sa cuvée spéciale Bern'Arbuste, créée spécialement pour promouvoir la préservation des forêts d'Auvergne à travers Sylv'ACCTES.

3 NOUVEAUX MECÈNES

Fondation de France
Fondation Petzl
Groupama Auvergne Rhône-Alpes

2ÈME JOURNÉE DES TERRITOIRES 1ER DÉCEMBRE 2021

Sylv'ACCTES a convié ses territoires partenaires mercredi 1er décembre. L'occasion de faire un point d'étape et d'avoir un retour de terrain des collectivités. Celles-ci ont à cœur d'accompagner l'Association dans ses actions, tant auprès des sylviculteurs, des gestionnaires que des habitants et des entreprises. Plusieurs exemples de collaboration Sylv'ACCTES-collectivités-entreprises ont ainsi été exposés : avec la communauté de communes du Grésivaudan qui a mobilisé des collaborateurs pour cibler des partenaires économiques ; avec la Charte Forestière du Bas-Dauphiné Bonnevaux, un livret à destination des scolaires a été réfléchi.

En amont de ses témoignages et retours d'expériences, l'Association a dressé un premier bilan 2021 : déploiement dans de nouvelles régions, structuration de son équipe, implication plus visible du Cercle des Entreprises, arrivée de nouveaux mécènes et de nouveaux territoires, projets 2022...



VIDEO SYLV'ACCTES

Un grand merci à l'entreprise ÖkoFEN pour le financement d'une magnifique vidéo mise en avant sur le site de l'Association. Elle permet d'expliquer le dispositif Sylv'ACCTES et ses effets. Le tournage a eu lieu en juillet 2021.



Sylv'ACCTES partage son expérience de terrain avec les acteurs du projet européen LIFE Artisan

Sylv'ACCTES a été invitée à partager ses retours d'expériences devant une centaine de participants. L'occasion pour l'association de revenir sur ses observations de terrain et ses méthodes pour accompagner l'adaptation au changement climatique des peuplements forestiers.

Ce projet coordonné par l'Office français de la Biodiversité a pour ambition de renforcer la résilience de la France face au changement climatique, notamment grâce à l'implémentation de solutions fondées sur la nature. Sylv'ACCTES fait partie des cas d'étude retenus dans la publication commandée par l'ADEME et coordonnée par les cabinets EcoAct et LGI.

Sylv'ACCTES au programme des étudiants de l'UGA Grenoble

La communication de l'association a été analysée par deux groupes d'étudiants du Département Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Grenoble Alpes.

Ce travail visait à élaborer des propositions quant au positionnement et aux messages portés par Sylv'ACCTES. Il a permis des échanges riches autour de la forêt, de sa situation en France et de l'ADN de l'association Sylv'ACCTES. Merci aux sept étudiants et aux enseignants de l'UGA pour ce travail de recherche, d'analyse, de réflexion et de propositions !



Sylv'ACCTES témoigne de son modèle innovant

A l'occasion de sa conférence annuelle « Les experts-comptables au service du monde associatif », l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la CRCC de Lyon-Riom (Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom), a invité Sylv'ACCTES à témoigner de son action sur le thème des financements innovants.

L'occasion pour l'Association de présenter son mode de fonctionnement original et les défis relevés depuis 2015 pour « préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires ».

Evaluer l'impact des projets de restauration et de préservation des forêts : la méthode Sylv'ACCTES expertisée par les membres d'All4trees

En partenariat avec Maisons du Monde Foundation, un état des lieux a été conduit entre avril et juin 2021. A ce titre, Sylv'ACCTES a été invitée à présenter sa méthodologie qui s'appuie sur un référentiel et sur une concertation locale très forte au travers des Projets Sylvicoles Territoriaux (PST).

Le rapport fait notamment ressortir que "comme les impacts sont des effets mesurables seulement sur le long terme, la représentation de « bénéfiques potentiels » comme dans le cadre du référentiel développé par Sylv'ACCTES semble une bonne alternative [...]".





Groupama Rhône-Alpes Auvergne rejoint Sylv'ACCTES

Depuis le 1er décembre 2021, date de la signature de la convention de partenariat, l'entreprise est engagée aux côtés de l'Association. "La forêt représente un tiers de notre territoire. Sa bonne gestion est un enjeu majeur pour l'avenir, explique ainsi Patrick Laot, président délégué Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Nous sommes fiers de soutenir Sylv'ACCTES et de participer, grâce à ses actions, à la gestion durable des forêts et à la préservation de leur biodiversité. C'est un engagement fort, construit et sur le long terme".

Sylv'ACCTES a, de son côté, identifié de fortes résonances avec Groupama : la notion du territoire comme échelle d'actions et la culture forestière de près de 100 ans de l'entreprise en tant qu'assureur et en tant que propriétaire forestier.

Le partenariat a été acté le 1er décembre, à l'occasion de la 2e Journée des territoires Sylv'ACCTES.



Signature de la convention de partenariat lors de la journée des territoires, par Raymond Vial, président de Sylv'ACCTES et Patrick Laot, président délégué Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

Né il y a 120 ans, Groupama compte 2238 collaborateurs et 4637 administrateurs locaux. Son siège social est à Lyon et l'entreprise compte huit sites de gestion spécialisés à Bourges, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lyon, Macon, Moulins, Nevers et Saint-Etienne, ainsi que 408 caisses locales.



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

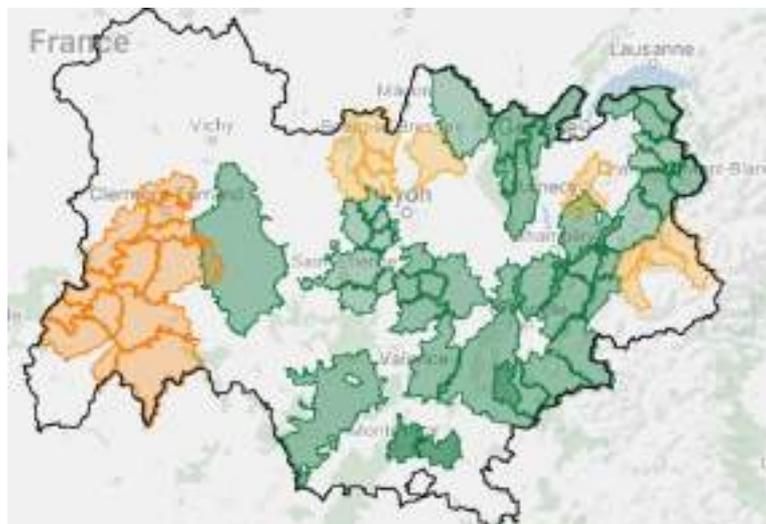


PRÉSENCE DE SYLV'ACCTES

En Auvergne Rhône-Alpes

Le déploiement de Sylv'ACCTES sur un territoire forestier repose sur une concertation locale. Cette concertation mobilise les collectivités locales, les associations de protection de la nature, les usagers et les forestiers.

L'objectif est d'identifier les urgences sylvicoles et les actions à mener pour que les forêts continuent de générer leurs effets positifs (puits de carbone, biodiversité, production de bois, qualité de l'eau...). Ces urgences sont traduites sous forme d'itinéraires sylvicoles regroupés dans le Projet Sylvicole Territorial (PST).



COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Un comité régional indépendant, constitué de forestiers, d'associations de protection de la nature et de chercheurs, se réunit pour s'assurer de la comptabilité des propositions des forestiers avec notre ambition. Cette analyse s'appuie sur quatre indicateurs innovants développés et déposés par Sylv'ACCTES sur : le climat, la biodiversité, les bénéfices sociaux et économiques.



NOS MISSIONS ET ACTIONS

NOTRE MISSION

Préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires

En finançant des actions forestières qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages, Sylv'ACCTES donne la possibilité aux entreprises et collectivités de financer localement des actions forestières vertueuses pour construire les forêts de demain.

NOS ACTIONS EN FORÊT

- **FAVORISER** les dynamiques de régénération naturelles au profit des essences forestières les plus adaptés.
- **DIVERSIFIER** les essences et les classes d'âges pour rendre la forêt plus résistante.
- **SELECTIONNER ET ACCOMPAGNER** les arbres qui feront la forêt de demain : les arbres d'avenir.
- **PLANTER** des essences d'arbres adaptées quand la régénération naturelle est trop faible ou inadaptée.
- **LIMITER LES COUPES D'ARBRES** pour préserver les sols.
- **CONSERVER** des arbres morts ou remarquable pour la biodiversité.

CONTRÔLE DES DOSSIERS

30% des dossiers financés sont contrôlés sur le terrain chaque année par un organisme de certification spécialisé : Fortea Consulting, affilié à SGS.

100% de taux de réussite de contrôle sur les campagnes de travaux réalisées. Ce taux reflète la rigueur des opérateurs dans le respect des préconisations Sylv'ACCTES.



Une gestion forestière stimulant la fonctionnalité de l'écosystème et s'appuyant sur les dynamiques naturelles...

Par leurs expériences de la sylviculture, nos partenaires (PNR, territoires, gestionnaires forestiers, chercheurs...) s'accordent aujourd'hui sur quelques leviers permettant d'améliorer durablement la résilience et le bon fonctionnement d'un écosystème forestier :

- Diversifier la composition en essences,
- Privilégier une structure multistrate (structure irrégulière),
- Accompagner et stimuler la régénération naturelle,
- Stimuler la fonctionnalité du sol en limitant l'impact des opérations sylvicoles et en laissant les rémanents et le bois mort nourrir les organismes du sol,
- Maintenir une trame d'arbres à enjeux environnementaux permettant d'accueillir les prédateurs des ravageurs potentiels et pollinisateurs...

Ces expériences de terrain sont aujourd'hui la colonne vertébrale des itinéraires de gestion soutenus par Sylv'ACCTES. L'association apporte ainsi une réponse concrète aux attentes formulées par les territoires partenaires qu'il s'agisse d'enjeux d'adaptation des massifs au changement climatique, de préservation de la biodiversité, des paysages, de la ressource eau, de l'alimentation locale en bois de qualité et de la protection des populations, ...

L'ensemble des travaux détaillés ci-dessous s'inscrivent dans ce cadre et permettent d'accompagner simultanément le renouvellement et la valorisation du patrimoine forestier.

Accompagner une sylviculture dans la durée par des interventions modérées mais régulières...

Une forte majorité des travaux accompagnés par Sylv'ACCTES concernent, simultanément sur une parcelle, l'accompagnement de la régénération naturelle, la sélection des tiges d'avenir et le travail à leur profit. Ces travaux représentent un travail de fond permettant d'accompagner les dynamiques naturelles de l'écosystème forestier et de favoriser sa résilience.

Si les itinéraires sylvicoles accompagnés par Sylv'ACCTES s'adaptent aux spécificités de chaque territoire, les grands types de travaux accompagnés par l'association sont :

- **Des travaux dits d'amélioration des peuplements forestiers.** Ces travaux consistent en la sélection des arbres d'avenirs dès leur jeune âge et au travail à leur profit. Parmi les plus emblématiques, il y a (1) **Le dépressage** : opération consistant à desserrer, à réduire la densité des semis ou des jeunes tiges pour accroître la croissance et la vigueur du jeune peuplement. Cette opération permet de doser le mélange des essences. (2) **La désignation des tiges d'avenir et des arbres à enjeux environnementaux** : le martelage est une action déterminante de la gestion forestière qui permet de modeler progressivement la composition de la forêt d'avenir. Le regard du gestionnaire se porte vers la désignation des arbres d'avenir et le marquage des arbres à enjeux environnementaux, (3) **Le détournage** : il a pour but de permettre la croissance libre d'un arbre d'avenir en retirant les tiges à proximité du tronc qui gênent son développement optimal. Cette opération est souvent réalisée dans un peuplement mélangé au profit de feuillus précieux (érable, merisier). (4) **Le balivage** est l'action de sélectionner les plus belles tiges, les baliveaux, afin de favoriser leur croissance optimale le plus souvent par éclaircie des tiges attenantes.

Sylv'ACCTES accompagne depuis 2016 des pratiques de gestion respectueuses de la fonctionnalité des écosystèmes forestiers. Ces pratiques doivent permettre la préservation de l'ensemble des services écosystémiques rendus via une adaptation progressive des massifs forestiers au changement climatique.



- **Des travaux dits de renouvellement des peuplements forestiers.** Ces travaux consistent majoritairement à accompagner la régénération naturelle et le développement des semis naturels, à favoriser son émergence si elle fait défaut et, en dernier recours, à proposer un complément de régénération pour accélérer le renouvellement et la diversification des jeunes arbres au sein de la parcelle. Les trois grands types de travaux sont donc : (1) **le dégageement de régénération naturelle** : opération consistant par des moyens manuels à favoriser la croissance des semis du mélange d'essences recherché aux dépens des espèces végétales concurrentes (ligneuses ou herbacées). Cette opération très fréquemment accompagnée par Sylv'ACCTES permet de favoriser et de doser le mélange d'essences du peuplement d'avenir. (2) **Travaux pour favoriser l'émergence de la régénération naturelle** : griffage superficielle de la ronce ou de la végétation concurrente/ Régénération sur rondelle ou sur bois mort / Protection des semis contre le gibier

(3) **Travaux d'enrichissement ou de complément de régénération** : en dernier recours, la plantation peut intervenir en complément, dans certains cas particuliers : besoin de diversification des essences d'arbres et/ou déficit de régénération naturelle. On parle alors de compléments de régénération, installés çà et là par bouquets ou de manière diffuse, à une densité de l'ordre de 200 à 400 arbres par hectares.



Travaux de balivage dans les Bauges visant à sélectionner des tiges d'avenir en hêtre et sapin et à stimuler la régénération naturelle.

Un exemple concret sur le plateau de Champfromier dans l'Ain

Sylv'ACCTES accompagne chaque année plus de 500 ha de futaie irrégulière mélangée de sapin pectiné, d'épicéa et de hêtre, peuplement caractéristique du plateau de Champfromier dans le département de l'Ain. La commune de Champfromier bénéficie à ce titre, régulièrement des fonds Sylv'ACCTES. Les travaux sylvicoles sont réalisés par les ouvriers forestiers ONF qui parcourent l'ensemble de la parcelle et combinent dégageement de la régénération naturelle, nettoyage et dépressage des jeunes arbres. Ces travaux permettent un suivi adapté du peuplement sur chaque cycle de jardinage (rotation de 12 ans).

Ces forêts bénéficient d'une longue tradition de gestion en futaie irrégulière. Les sols sont préservés, anciens, fonctionnels, favorables à la régénération naturelle des arbres. Ces vieilles forêts abritent une biodiversité remarquable. Des actions sont mises en œuvre pour préserver l'habitat d'espèces à enjeux comme le Grand Tétras (mise en lumière des zones de myrtille, maintien ou création de trouées). Enfin, cette belle forêt est le décor du plateau de Champfromier qui accueille chaque année des adeptes de la randonnée, du ski de fond et autres activités de nature.

Sur ce massif, la gestion en futaie jardinée traditionnellement pratiquée par les gestionnaires forestiers était en ralentissement fort. Dès lors, l'accompagnement financier de Sylv'ACCTES permet de maintenir une pratique sylvicole et, plus encore, de combiner avec finesse les enjeux de préservation de la biodiversité, de maintien des paysages, d'accueil du public et de production de bois d'œuvre de qualité pour les filières locales. Les travaux soutenus par Sylv'ACCTES permettent également d'accompagner l'adaptation de la forêt au changement climatique : le sapin pectiné et le hêtre seront progressivement favorisés dans la jeune génération afin de contenir les dépérissements qui touchent l'épicéa (pour le moment clairsemés mais sous surveillance).



Comment Sylv'ACCTES et l'Office national des forêts (ONF) travaillent ensemble ? Qu'est-ce que cela signifie sur le terrain et pourquoi cette collaboration depuis la création de Sylv'ACCTES ? Nous avons interrogé Eric Dubois, adjoint du directeur territorial Auvergne Rhône-Alpes à l'ONF*.



Eric Dubois,
adjoint
du directeur
territorial
Auvergne Rhône-
Alpes à l'ONF.

Qu'est-ce qui a amené l'ONF à travailler avec Sylv'ACCTES ?

" S'intéresser à un itinéraire technique dans sa globalité correspond à notre philosophie. Rapprocher la société civile de la forêt, le milieu urbain du milieu rural : cela entre aussi en résonance avec l'ONF."

Comment se passe concrètement cette collaboration ?

"L'ONF est prescripteur de travaux dans les forêts publiques; aussi, nous recueillons et consolidons les dossiers de demande d'aides avant de les transmettre à Sylv'ACCTES. Nous participons également à l'élaboration de PST et faisons partie du Comité scientifique et technique de Sylv'ACCTES. L'arrivée de Sylv'ACCTES sur un nouveau territoire est toujours très bien accueillie par les agents ONF. C'est un dispositif souple, rapide et qui est cohérent avec la réalité du terrain."

Qu'est-ce qu'apporte Sylv'ACCTES pour un acteur de la filière bois-forêt comme l'ONF ?

"Dans le milieu de la forêt, Sylv'ACCTES permet de faire un pas de côté. L'association apporte un regard neuf et elle parvient à fédérer tout le monde autour de valeurs communes. Les concertations locales sont aussi l'occasion de parler forêt avec des instances avec lesquelles nous n'avons pas forcément de rapport. Sylv'ACCTES fait émerger les projets sylvicoles avec les élus, c'est aussi précieux".

Comment la relation entre les deux entités est-elle amenée à évoluer ?

"Nous suivons attentivement l'évolution géographique de Sylv'ACCTES dans de nouvelles régions ainsi que dans des territoires hors de notre zone ONF AuRA parce qu'il y a une logique à voir se développer le dispositif. C'est le cas notamment pour l'Allier. Nous allons également suivre le bilan des premiers PST qui arrivent à leur terme après 3 ans.

Par rapport au Plan de Relance adapté au reboisement en forêts sinistrées de grande ampleur, les programmes Sylv'ACCTES, comme celui de *Forêts en crise climatique*, nous conviennent bien car ils sont cohérents voire parfois plus adaptés.

La force de l'Association est aussi de solliciter des financements publics et privés, elle parvient à toucher des collectivités urbaines qui peuvent avoir plus de moyens et c'est intéressant. Quant aux entreprises, notre approche sur le carbone (Ndlr : Label bas-carbone) est différente mais cela est clair pour les dirigeants."

Un partenariat historique...

L'ONF est engagé aux côtés de Sylv'ACCTES depuis ses débuts pour soutenir son action au profit de la préservation des forêts. Les indicateurs Sylv'ACCTES (carbone (BAP©), biodiversité (BBP©) et socio-économie (BCP©)) ont d'ailleurs été développés en collaboration avec les acteurs forestiers dont l'ONF, mais aussi le CNPF, la DRAAF-SERFOBE et les associations de protections de la nature (FRAPNA/LPO/REFORA) en parallèle à la création en 2015 de l'Association en Auvergne Rhône-Alpes.

*Article publié sur notre site sylvacctes.org



RÉGIONS

Auvergne Rhône-Alpes
Grand Est

MÉTROPOLES/AGGLOMÉRATIONS

Arlysère
Bourg-en-Bresse Agglomération
Grand Annecy
Grenoble-Alpes Métropole
Haut-Bugey Agglomération
Vichy Agglomération
Métropole du Grand Lyon
Clermont Auvergne Métropole

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bièvre Isère
Bugey Sud
Cluses Arves Giffre
Cœur de Savoie
Diois
Dieulefit Bourdeaux
Monts et Coteaux du Lyonnais
Sud Isère (Matheysine – Oisans – Trièves)
Pays du Mont Blanc
Tarentaise-Vanoise
Vallée de Chamonix Mont Blanc
Vallée de Thônes
Le Grésivaudan

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Bauges	Haut Languedoc
Chartreuse	Pyrénées Catalanes
Livradois Forez	Pyrénées Ariégeoises
Monts d'Ardèche	Grands Causses
Pilat	Aubrac
Vercors	

CHARTES FORESTIÈRES

Espace Belledonne
Bas Dauphiné Bonnevaux
Chambaran
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais



CHARTREUSE



DEUXPONTS
MANUFACTURE D'HISTOIRES



ÖkoFEN

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



AGENCE
INNOVATION
RESPONSABLE



OPINEL
SAVOIE FRANCE



BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Containers
Service

VOIS LÀ



The Positive Way
WAVESTONE

BERN PALE ALE
BLONDE ARBUSTE



PARTENAIRES DES PROFESSIONNELS
DE LA MONTAGNE

Le **Cercle des Entreprises pour la Forêt** a été créé en 2019. Il formalise le lien particulier entre Sylv'ACTES et ses entreprises partenaires ayant une appétence pour la forêt. Le but est de prendre le temps de réfléchir ensemble à la sauvegarde de notre patrimoine forestier en identifiant des actions concrètes. Les énergies, les réseaux et les bonnes idées sont ainsi mises en commun. Exemple de réalisation : la course d'orientation solidaire.

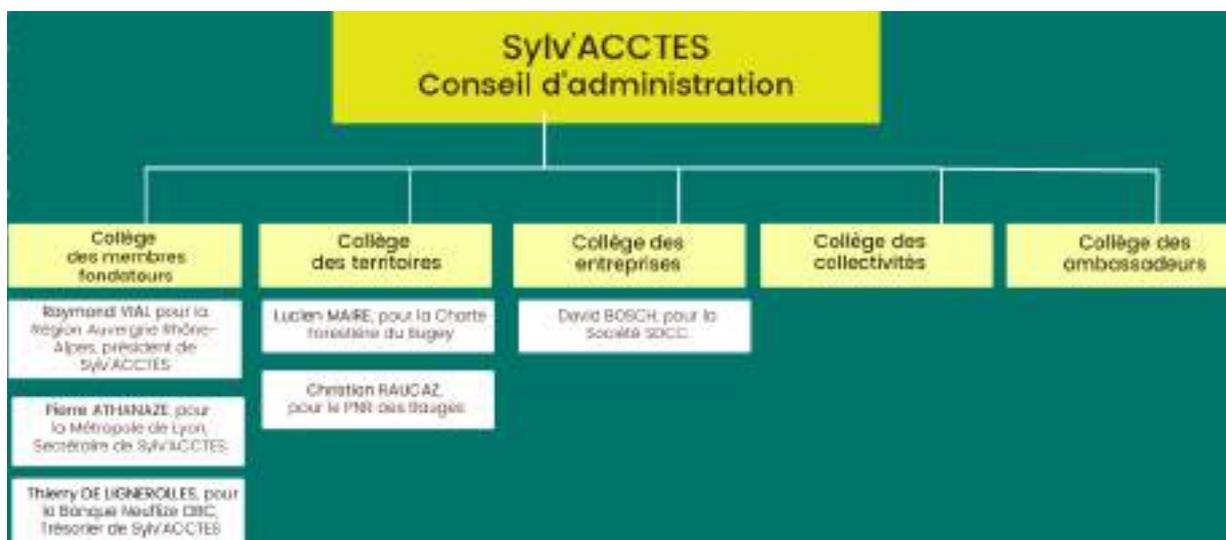
Le Cercle est aussi un moyen de partager des connaissances, des compétences et son expérience autour de la forêt.

David Bosch, dirigeant de la société SDCC, a été désigné comme représentant du « collège entreprise » et a rejoint le conseil d'administration de Sylv'ACTES en tant qu'administrateur lors de l'assemblée générale du 8 juillet 2021.





Sylv'ACCTES est administrée par son Conseil d'Administration. Pour traiter des affaires courantes, un bureau est constitué et composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Également, le conseil d'administration de Sylv'ACCTES s'adjoint les compétences d'un comité scientifique et technique ayant pour rôle de délivrer auprès du conseil d'administration des avis consultatifs sur les Projets Sylvicoles Territoriaux© proposés à Sylv'ACCTES.



Les statuts de l'association ont été modifiés. Cette évolution est la conclusion de travaux menés avec le conseil d'administration, les collectivités et les entreprises partenaires (à travers le collège des entreprises : Cercle des Entreprises pour la Forêt) de l'association qui disposent désormais d'un mode de représentation spécifique. De même, le collège des « amis de Sylv'ACCTES » a été renommé collège des « ambassadeurs de Sylv'ACCTES ». Cette dernière modification prépare la future intégration de personnes physiques à note association en leur confiant un rôle qui fera également l'objet d'un règlement intérieur futur.

COMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes sociaux de l'association sont audités et certifiés chaque année par le commissaire aux comptes puis approuvés par le conseil d'administration. Ils comprennent les comptes annuels, les comptes détaillés et un rapport sur les conventions réglementées.

NOS MEMBRES FONDATEURS



L'EQUIPE SALARIEE SYLV'ACCTES



Loïc CASSET, coordinateur général de l'Association
loic.casset@sylvacctes.org

Audrey MONOT, chargée de mission communication et mécénat
audrey.monot@sylvacctes.org

Jean-Sebastien JACQUET, chargé de mission collectivités et territoires
jeansebastien.jacquet@sylvacctes.org

Naïmee BONETTO, chargée de mission communication (en apprentissage)
naimee.bonetto@sylvacctes.org



En 2021

5
nouveaux massifs
forestiers partenaires

805
hectares de forêts
accompagnés
vers une gestion
vertueuse

- Près de **5 000** ha de travaux forestiers
- **150 000** arbres plantés pour diversifier les forêts
- **19 000** arbres préservés pour la biodiversité
- **3.5M€** d'investissement
- **500** bénéficiaires

10 543
arbres plantés
pour diversifier
et compléter la
régénération
naturelle

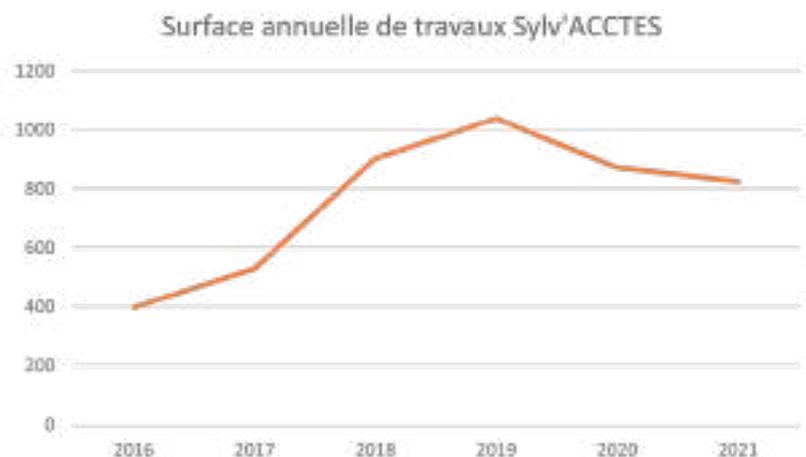
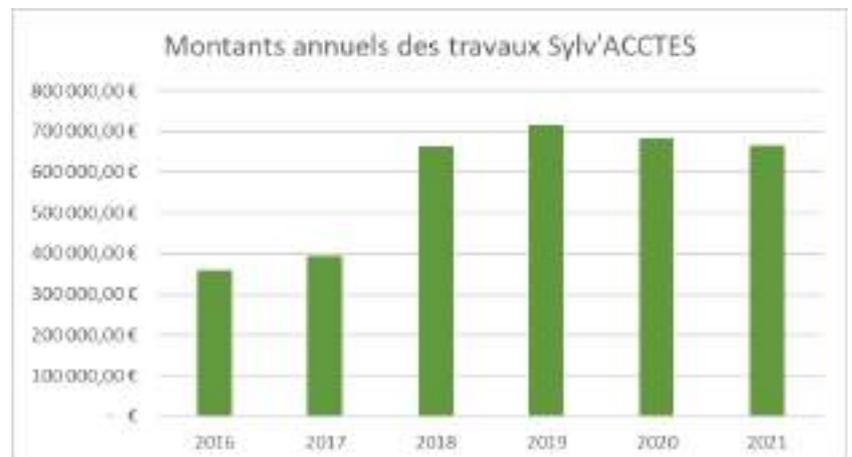
3 040
arbres
remarquables
conservés

109
sylviculteurs
engagés avec
Sylv'ACCTES

650 000€
levés par
Sylv'ACCTES auprès
des collectivités et
entreprises

664 686€
investis dans
la forêt
de demain

Depuis 2016





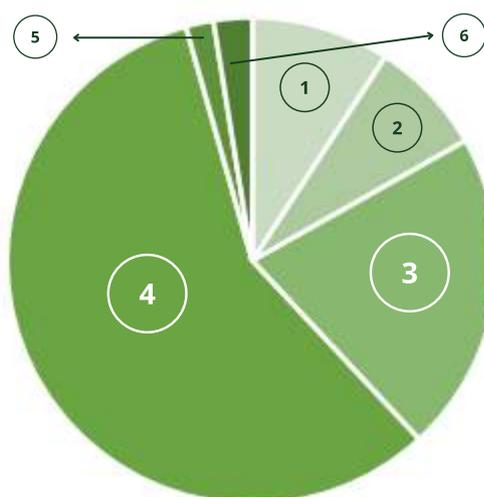
L'année 2021, toujours perturbée par la situation sanitaire, restera marquée par l'engagement de nouvelles dynamiques partenariales importantes pour Sylv'ACCTES.

Les comptes de l'exercice clôturés au 31 décembre 2021 ont été approuvés par le conseil d'administration du 30 mars 2022 et certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

L'exercice se solde par un résultat de +42 374€. Ce résultat vient consolider des fonds propres jusque là très faibles au regard des volumes de financement gérés par l'association. Cette évolution positive permet d'appuyer la robustesse du modèle de développement de Sylv'ACCTES.

NOTRE BILAN FINANCIER

RESSOURCES - 2021		
1	Adhésions des membres Sylv'ACCTES	107 330,00 €
2	Mécénat et dons non affectés	89 518,00 €
3	Mécénat et dons affectés	250 000,00 €
4	Subventions pour travaux sylvicoles	674 941,00 €
5	Subventions pour projets spécifiques	21 438,00 €
6	Autres produits dont produits exceptionnels	29 759,00 €
TOTAL		1 172 986,00 €



CHARGES - 2021		
1	Aides aux travaux sylvicoles engagées (incluant plan de contrôles des travaux sylvicoles)	584 749,00 €
2	Aides aux travaux sylvicoles en cours d'engagement	340 192,00 €
3	Charges de structure	156 020,00 €
4	Prestations externes	23 577,00 €
5	Autres charges dont charges exceptionnelles	510,00 €
6	Dotations aux amortissements et provisions	25 564,00 €
TOTAL		1 130 612,00 €
Résultat		42 374,00 €

